



**Budget de fonctionnement de l'exercice 2020**

**Plan des investissements pour les années 2020 à 2023**

**Achat d'actions de Romande Energie Holding S.A. – crédit complémentaire**

**Augmentation du plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A.**

**Vente de la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A.**

Préavis N° 2019 / 45

Lausanne, le 24 octobre 2019

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

**1. Résumé**

La Ville de Lausanne présente un budget 2020 s'inscrivant dans la continuité du budget 2019. Les charges de fonctionnement sont maîtrisées malgré un contexte financier délicat, et la Ville poursuit ses missions prioritaires en matière de prestations à la population. Le budget 2020 inclut également une baisse de la fiscalité sur les personnes physiques de CHF 8 millions, soit l'équivalent de 1.5 point d'impôt. Le budget 2020 de la Ville de Lausanne affiche un déficit de CHF 47.6 millions.

La Municipalité parvient une nouvelle fois à maîtriser ses charges de fonctionnement, qui demeureront stables (+ 0.3%), hors effet AVASAD<sup>1</sup>. Cette tendance est confirmée année après année par la notation financière de Standard & Poor's ainsi que les évaluations effectuées par l'IDHEAP. Les principales sources de variations correspondent à l'évolution de la masse salariale et au financement des thématiques prioritaires.

En 2020, la Municipalité poursuit ses efforts dans le secteur de la petite enfance, avec la création de plus de 160 nouvelles places d'accueil. Le domaine de la sécurité sera également renforcé (+10 équivalent plein temps), de même que les moyens dévolus à la culture et à la politique des quartiers. Enfin, les infrastructures sportives du stade de la Tuilière et de Malley seront livrées au public.

La Municipalité souligne également la titularisation de 58 postes d'auxiliaires sur des postes existants dans le domaine scolaire et de 17 postes dans le parascolaire. A cela s'ajoute l'amélioration des conditions salariales des auxiliaires avec l'introduction généralisée du 13<sup>e</sup> salaire dès 2020. Cette année marquera aussi le démarrage des mesures complémentaires décidées par la Municipalité dans le cadre de sa politique climatique, en particulier s'agissant de l'assainissement énergétique des bâtiments scolaires. Sous réserve de l'accord du Conseil communal, des moyens spécifiques seront également déployés en vue de la préparation du plan climat.

S'agissant de revenus, la tendance amorcée depuis deux législatures se poursuit, avec une baisse de 0.7% (CHF 13.3 millions) par rapport à l'année 2019. L'impact des déductions fiscales complémentaires et la baisse du coefficient d'impôt de la Ville impliquent une réduction de revenus de CHF 8 millions. Par ailleurs, les produits en provenance des Services industriels baissent de CHF 4.8 millions. Par rapport à la moyenne des résultats réalisés depuis 2011, le résultat des Services industriels a ainsi baissé de CHF 20 millions.

---

<sup>1</sup>Pour rappel, la part de financement public du dispositif de l'aide et des soins à domicile du canton de Vaud (AVASAD) sera, dès 2020, totalement prise en charge par le Canton.

Bien que les charges soient maîtrisées, ces baisses de revenus ont inévitablement un impact sur la marge d'autofinancement et mettent sous pression les équilibres financiers. La part de l'autofinancement du compte de fonctionnement baisse de CHF 1.5 million pour atteindre CHF 57.5 millions, ceci alors même que les investissements budgétés en 2020 totalisent CHF 195 millions, notamment dans les domaines des écoles (CHF 25 millions pour les complexes scolaires des Fiches, de Béthusy, d'Eglantine, ainsi que pour l'assainissement des bâtiments scolaires et la création de classes).

Le Plan structurel d'amélioration financière II (PSAF II) amène, pour sa part, une nouvelle amélioration de CHF 3.8 millions, avec en particulier les diminutions de charges annuelles pérennes (CHF 0.9 million) et la hausse des recettes (CHF 2.8 millions). De manière cumulée, les effets financiers intégrés à ce titre depuis le budget 2018 s'élèvent à CHF 32.8 millions. La Municipalité poursuit ses efforts et atteindra l'objectif de CHF 35 millions de mesures PSAF en 2021 tel qu'annoncé en début de législature.

Par ailleurs, dans le cadre de ce préavis, la Municipalité propose trois opérations financières soit :

- d'allouer un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine financier de CHF 5'000'000.-, portant le montant de CHF 16'927'400.- alloué par le préavis N° 2015/62 à CHF 21'927'400.- pour l'acquisition d'actions de Romande Energie Holding S.A. ;
- d'augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADQUEST S.A. de CHF 3'700'000.- à CHF 6'000'000.- (sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même) ;
- de vendre la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A., actionnaire majoritaire, pour le montant d'un franc symbolique, et d'une contre-prestation en nature de Mediaprofil SA de CHF 60'700.-.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2020 :

### Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

COMPTES 2018 CHF	BUDGET 2019 (sans crédits suppl.) CHF		BUDGET 2020 CHF	ECARTS CHF
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
1'764'004'483.56	1'861'163'900	Total des charges	1'812'633'200	-48'530'700
1'736'331'376.09	1'818'780'600	Total des revenus	1'765'069'000	-53'711'600
-27'673'107.47	<b>-42'383'300</b>	<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-47'564'200</b>	-5'180'900
125'799'293.91	120'403'600	Amortissements	129'868'800	9'465'200
6'746'756.38	-19'042'100	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	-24'784'600	-5'742'500
104'872'942.82	<b>58'978'200</b>	<b>Autofinancement du compte</b>	<b>57'520'000</b>	-1'458'200
-115'490'620.96	-207'242'000	Investissements nets	-194'625'000	12'617'000
-10'617'678.14	<b>-148'263'800</b>	<b>Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>-137'105'000</b>	11'158'800

<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
133'195'246.45	262'520'000	Total des dépenses	251'170'000	-11'350'000
17'704'625.49	55'278'000	Total des recettes	56'545'000	1'267'000
115'490'620.96	<b>207'242'000</b>	<b>Investissements nets</b>	<b>194'625'000</b>	

## 2. Objet du préavis

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2020 ainsi que le plan des investissements pour les années 2020 à 2023. Ce dernier est complété par trois objets des Services industriels.

## 3. Table des matières

1.	Résumé .....	1
2.	Objet du préavis .....	3
3.	Table des matières.....	3
4.	Modifications structurelles.....	4
5.	Budget de fonctionnement de l'exercice 2020 .....	4
6.	Plan des investissements pour les années 2020 à 2023.....	16
7.	Evolution présumée de la situation financière en 2020 .....	17
8.	Eléments complémentaires.....	19
8.1	Achat d'actions Romande Energie Holding .....	19
8.2	Cautionnement de la société CADOUEST S.A. ....	19
8.3	Vente des actions Mediaprofil S.A. ....	20

8.4 Aspects financiers.....	20
9. Conclusions.....	21

#### 4. Modifications structurelles

A la Direction de la sécurité et de l'économie, les unités Secours et incendie (2500), Protection civile (2501) et Groupe sanitaire (2502) sont regroupées sous un service, le Service de protection et sauvetage (2504 anciennement 250).

#### 5. Budget de fonctionnement de l'exercice 2020

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2020 et de 2019, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>3 Charges</b>	<b>1'764'004'483.56</b>	<b>1'861'163'900</b>	<b>1'812'633'200</b>	<b>-48'530'700</b>	<b>-2.61</b>
30 Charges de personnel	590'124'849.64	600'018'900	605'392'200	5'373'300	0.90
31 Biens, services et marchandises	418'859'790.80	521'165'100	481'760'300	-39'404'800	-7.56
32 Intérêts passifs	51'931'648.03	52'840'000	47'742'500	-5'097'500	-9.65
33 Amortissements	151'082'443.89	145'950'000	152'512'100	6'562'100	4.50
35 Dédommagements à des collectivités publiques	312'617'912.90	307'581'600	284'042'800	-23'538'800	-7.65
36 Subventions accordées	100'327'126.89	93'579'500	109'570'200	15'990'700	17.09
38 Attributions aux réserves	40'449'467.89	17'433'900	20'182'700	2'748'800	15.77
39 Imputations internes	98'611'243.52	122'594'900	111'430'400	-11'164'500	-9.11
<b>4 Revenus</b>	<b>1'736'331'376.09</b>	<b>1'818'780'600</b>	<b>1'765'069'000</b>	<b>-53'711'600</b>	<b>-2.95</b>
40 Impôts	541'477'518.76	514'500'000	506'300'000	-8'200'000	-1.59
41 Patentes, concessions	3'510'583.60	3'315'000	3'295'000	-20'000	-0.60
42 Revenus des biens	108'623'977.48	89'385'400	105'069'600	15'684'200	17.55
43 Taxes, ventes et prestations facturées	643'984'528.86	729'474'800	675'858'500	-53'616'300	-7.35
44 Part à des recettes sans affectation	8'627'031.65	5'500'000	6'000'000	500'000	9.09
45 Dédommagements de collectivités publiques	293'676'966.82	313'916'600	308'386'000	-5'530'600	-1.76
46 Subventions acquises	4'116'813.89	3'617'900	3'762'200	144'300	3.99
48 Prélèvements sur les réserves	33'702'711.51	36'476'000	44'967'300	8'491'300	23.28
49 Imputations internes	98'611'243.52	122'594'900	111'430'400	-11'164'500	-9.11
<b>RESULTAT</b>					
<b>Excédent de charges (-) ou de revenus</b>	<b>-2'767'107.47</b>	<b>-42'383'300</b>	<b>-47'564'200</b>	<b>-5'180'900</b>	

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit :

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>Charges</b>	<b>1'764'004'483.56</b>	<b>1'861'163'900</b>	<b>1'812'633'200</b>	<b>-48'530'700</b>	<b>-2.61</b>
Culture et développement urbain	423'821'794.74	420'852'300	403'171'100	-17'681'200	-4.20
Sécurité et économie	276'913'604.15	291'163'600	295'813'500	4'649'900	1.60
Sports et cohésion sociale	136'095'542.04	140'477'300	141'392'900	915'600	0.65
Logement, environnement et architecture	163'427'791.46	175'904'900	170'154'600	-5'750'300	-3.27
Enfance, jeunesse et quartiers	207'660'268.34	210'561'900	214'705'200	4'143'300	1.97
Finances et mobilité	214'227'640.55	194'600'300	192'676'100	-1'924'200	-0.99
Services industriels	341'857'842.28	427'603'600	394'719'800	-32'883'800	-7.69
<b>Revenus</b>	<b>1'736'331'376.09</b>	<b>1'818'780'600</b>	<b>1'765'069'000</b>	<b>-53'711'600</b>	<b>-2.95</b>
Culture et développement urbain	179'305'890.59	196'647'700	187'716'300	-8'931'400	-4.54
Sécurité et économie	196'663'201.20	208'329'500	211'295'100	2'965'600	1.42
Sports et cohésion sociale	74'943'073.61	73'263'400	72'512'200	-751'200	-1.03
Logement, environnement et architecture	119'785'469.31	130'356'200	130'020'900	-335'300	-0.26
Enfance, jeunesse et quartiers	60'718'671.21	61'311'100	66'785'800	5'474'700	8.93
Finances et mobilité	713'949'298.25	671'529'200	662'804'200	-8'725'000	-1.30
Services industriels	390'965'771.92	477'343'500	433'934'500	-43'409'000	-9.09
<b>RESULTAT</b>					
<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-27'673'107.47</b>	<b>-42'383'300</b>	<b>-47'564'200</b>	<b>-5'180'900</b>	

### 3 CHARGES

#### 30 Charges de personnel

+CHF 5.4 millions ou +0.9%

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	39'717'854.73	40'543'100	40'586'500	43'400	0.1
Sécurité et économie	159'924'440.28	168'393'100	169'613'300	1'220'200	0.7
Sports et cohésion sociale	69'668'746.24	75'071'900	74'743'100	-328'800	-0.4
Logement, environnement et architecture	70'016'281.93	71'929'300	72'419'200	489'900	0.7
Enfance, jeunesse et quartiers	100'368'935.58	102'997'900	105'213'600	2'215'700	2.2
Finances et mobilité	79'270'170.54	84'126'100	85'294'400	1'168'300	1.4
Services industriels	71'158'420.34	74'757'500	74'522'100	-235'400	-0.3
Sous-total	590'124'849.64	617'818'900	622'392'200	4'573'300	0.7
Correctif de la masse salariale	0.00	-17'800'000	-17'000'000	800'000	-4.5
<b>Total</b>	<b>590'124'849.64</b>	<b>600'018'900</b>	<b>605'392'200</b>	<b>5'373'300</b>	<b>0.9</b>

Les mouvements d'ept intervenant entre le budget 2019 et le budget 2020 sont les suivants :

A la Direction de la culture et du développement urbain, l'augmentation s'explique principalement par 1 ept supplémentaire au Secrétariat général avec notamment la création de 1 ept d'ingénieur au Bureau de développement de métamorphose (BDM) ainsi que la création, au Service de la culture, d'un poste d'adjoint·e administratif·ve (0.8 ept).

A la Direction de la sécurité et de l'économie, l'augmentation résulte principalement de l'augmentation de l'effectif des policiers de 7 ept (policiers formés et anciens aspirants) ainsi que de 3 ept d'assistants de sécurité publique et de prévention (ASPP). De plus, il est prévu, au Service de protection et sauvetage, la création de 4.9 ept d'ambulanciers ainsi que le non renouvellement de 6 ept dans le cadre de la nouvelle organisation des prestations funéraires.

A la Direction des sports et de la cohésion sociale, la diminution s'explique principalement, au Service du travail (à l'ORP et à l'unité spécialisée ORP-CSR), par les variations d'effectifs (-5 ept) en fonction du taux de chômage et du turnover.

A la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, l'augmentation provient essentiellement de la création, au Service d'organisation et informatique, de 2 ept d'une durée déterminée de 3 ans dans le cadre du préavis N° 2019/22 relatif à la mise en œuvre du nouveau Système Information Financier (SIF). De plus, le Service d'architecture bénéficiera au budget 2020 de 1 ept de chargé de sécurité. En outre, au Secrétariat général et cadastre, il est prévu de créer 0.5 ept de responsable de communication et 0.4 ept de responsable RH.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, l'augmentation se matérialise principalement au sein de deux services :

- au Service d'accueil de jour de l'enfance, il y a la création d'ept dans le domaine de la petite enfance, essentiellement pour l'ouverture de nouvelles structures (+ 10.2 ept) ainsi que la création de 1.9 ept dans le cadre de la centralisation du calcul des revenus des parents ;
- au Service des écoles primaires et secondaires, il y a notamment la création de 2.5 ept dans le cadre du rapport-préavis N° 2019/18 « Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030. Demande de crédit-cadre pour l'assainissement, la rénovation et l'optimisation des bâtiments scolaires. Réponse au postulat de M. Julien Eggenberger et consorts "Planification des rénovations et constructions scolaires". Réponse au postulat de M. Manuel Donzé "Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées" » ainsi que la création 2.5 ept de conciergerie dans le cadre du préavis N° 2017/25 « Complexe scolaire des Fiches /école de Riant-Pré ».

A la Direction des finances et de la mobilité, l'augmentation s'explique par plusieurs éléments :

- au Service des finances, il y aura la création de 2 ept d'une durée déterminée de 3 ans dans le cadre du préavis N° 2019/22 relatif à la mise en œuvre du nouveau Système Information Financier (SIF) ;
- au Service du personnel, le budget 2020 prévoit l'engagement de 1.4 ept sur une durée déterminée de deux ans pour la cellule dédiée aux traitements de recours en matière de politique salariale ainsi que la création de 1 ept de juriste en vue de l'augmentation des sollicitations des services ;
- au Service des routes et de la mobilité, il est notamment prévu la création de 2 ept de chef de projet d'exécution de projets stratégiques ;
- au Service de la propreté urbaine, il est prévu l'engagement de 1 ept de chef de secteur technique ainsi que 0.3 ept de secrétaire.

Aux Services industriels, la diminution provient essentiellement de l'arrivée à échéance de contrats à durée déterminée (-5 ept) principalement en lien avec le projet relatif au déploiement d'un réseau en fibre optique et de non renouvellement (-3 ept) ainsi que de la création de 4 ept d'une durée limitée dans le cadre des rattrapage des contrôles de l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

L'évolution des effectifs par rapport au budget 2019 est de +48.6 ept dont 30.7 ept sont à mettre en lien avec les domaines prioritaires.

### 31 Biens, services et marchandises

**-CHF 39.4 millions ou -7.6%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	12'815'272.23	15'561'000	14'931'900	-629'100	-4.0
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans électr., gaz & chauffage à distance)	21'804'307.90	23'133'700	23'229'400	95'700	0.4
Marchandises	16'681'263.09	18'148'000	18'195'100	47'100	0.3
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	36'988'405.38	38'492'900	38'975'700	482'800	1.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	48'325'096.56	51'569'500	48'940'700	-2'628'800	-5.1
Honoraires et prestations de services	136'485'896.86	151'197'100	145'749'700	-5'447'400	-3.6
Autres dépenses en biens, services et marchandises	53'549'086.85	53'764'800	59'988'800	6'224'000	11.6
Sous-total	326'649'328.87	351'867'000	350'011'300	-1'855'700	-0.5
Achats d'énergie par les SIL (électricité, gaz & chauffage à distance)	92'210'461.93	169'298'100	131'749'000	-37'549'100	-22.2
<b>Total</b>	<b>418'859'790.80</b>	<b>521'165'100</b>	<b>481'760'300</b>	<b>-39'404'800</b>	<b>-7.6</b>

Aux Services industriels, la diminution des achats d'énergie (-CHF 37.5 millions) s'explique principalement par la suppression des ventes internes (-CHF 50.8 millions). S'il est fait abstraction de cette suppression, il en résulte une hausse des achats d'électricité de CHF 18.9 millions et une baisse des achats de chauffage à distance et de contracting énergétique de CHF 6.1 millions.

Sous le poste « Loyers, fermage et redevances d'utilisation », la diminution résulte de plusieurs éléments : au Service de l'eau, du transfert de la comptabilisation des charges de location des sources et terrains sous le groupe 39 (-CHF 4.3 millions), au Service d'organisation et d'informatique, de l'augmentation du coût des licences logiciels et de l'acquisition de nouvelles (+CHF 0.7 million) et, au Service d'accueil de jour de l'enfance, des nouvelles charges locatives en relation avec des nouveaux baux à loyer (CVE Grancy et Bérée, APEMS Falaises, Cèdre et Rian-Pré) (+CHF 0.6 million).

Sous le poste « Autres dépenses en biens, services et marchandises », l'augmentation résulte principalement, au Service patrimoine des Services industriels (+CHF 7.1 millions), de la hausse du coût du timbre amont facturé par Swissgrid (+CHF 2.3 millions) et de prélèvements dans des fonds en hausse pour financer des investissements, notamment à Lavey (+CHF 2.9 millions).

### 32 Intérêts passifs

**-CHF 5.1 millions ou -9.6%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	51'930'529.88	52'800'000	47'702'500	-5'097'500	-9.7
Autres intérêts passifs	1'118.15	40'000	40'000	0	0.0
<b>Total</b>	<b>51'931'648.03</b>	<b>52'840'000</b>	<b>47'742'500</b>	<b>-5'097'500</b>	<b>-9.6</b>

La diminution par rapport au budget 2019 s'explique par une augmentation modérée de la dette et, surtout, par les conditions des marchés des capitaux qui devraient permettre de continuer à profiter de taux historiquement bas lors des renouvellements d'emprunts.

**33 Amortissements****+CHF 6.6 millions ou +4.5%**

	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	9'959'374.23	7'000'000	8'500'000	1'500'000	21.4
Autres pertes, défalcons et moins-values	10'782'315.30	8'678'900	8'860'300	181'400	2.1
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	87'516'126.90	81'795'200	91'272'600	9'477'400	11.6
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	38'283'167.01	38'608'400	38'596'200	-12'200	0.0
Amortissements du patrimoine financier	4'541'460.45	9'867'500	5'283'000	-4'584'500	-46.5
<b>Total</b>	<b>151'082'443.89</b>	<b>145'950'000</b>	<b>152'512'100</b>	<b>6'562'100</b>	<b>4.5</b>

Au Service des finances, sous le poste « Remises, défalcons et moins-values d'impôts », les défalcons d'impôts ont été adaptées à la hausse en fonction des résultats de ces dernières années.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la hausse enregistrée à la Bourse communale résulte principalement des éléments suivants :

- au Secrétariat général de la Direction de la culture et du développement urbain, aux premiers amortissements des crédits relatifs au projet Métamorphose (+1.6 CHF million) ;
- au Service de l'eau, aux premiers amortissements des crédits relatifs à la réfection des conduites du Pont de Fenil à St-Légier (+CHF 2.1 millions), à la réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut (+CHF 1.5 million), à la construction de la nouvelle usine de production d'eau potable de Saint-Sulpice (+CHF 1 million) et à la construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles (+CHF 0.7 million). A relever que cette augmentation de charges est compensée par une hausse de prélèvement d'un montant identique dans le Fonds de réserve du service (voir le chapitre des revenus 48) ;
- au Service d'organisation et d'informatique, aux amortissements des crédits relatif aux projets « Evolution RECOLTE 2019-2023 » et « Modernisation du système d'information » (+CHF 0.7 million) ;
- au Service des finances, au premier amortissement du crédit relatif à l'implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (projet SIF) (+CHF 1.2 million).

S'agissant des amortissements du patrimoine financier, la baisse est due, au Service du logement et des gérances, à une surestimation au budget 2019 des dépenses d'investissements du crédit lié à l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments de la Ville (-CHF 4.6 millions ; diminution de charges compensée par un prélèvement moindre d'un montant identique dans le Fonds de rénovation d'immeubles (voir également sous le poste 48)).



**35 Dédommagements à des collectivités publiques****-CHF 23.5 millions ou -7.7%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	119'785'649.00	107'167'200	98'200'000	-8'967'200	-8.4
Facture sociale	112'457'453.00	116'400'000	115'000'000	-1'400'000	-1.2
Participation à des entreprises de transports	55'212'586.67	58'325'300	58'625'300	300'000	0.5
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	12'882'982.00	13'400'000	0	-13'400'000	-100.0
Réforme policière	7'725'379.00	7'700'000	7'600'000	-100'000	-1.3
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'456'752.40	2'400'000	2'400'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	907'556.00	910'000	910'000	0	0.0
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	698'120.00	707'600	707'600	0	0.0
Autres dédommagements	491'434.83	571'500	599'900	28'400	5.0
<b>Total</b>	<b>312'617'912.90</b>	<b>307'581'600</b>	<b>284'042'800</b>	<b>-23'538'800</b>	<b>-7.7</b>

Au chapitre de la péréquation, les réductions en lien avec la facture sociale et la contribution au Fonds de péréquation intercommunal sont compensées par une réduction des retours du Fonds de péréquation au poste 45 (-CHF 7.9 millions). En prenant en considération l'ensemble du périmètre, il en résulte dès lors une amélioration de CHF 2.5 millions net par rapport au budget.

La participation à l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) est reprise intégralement par le Canton dès 2020.

**36 Subventions accordées****+CHF 16.0 million ou +17.1%**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	51'689'527.70	46'695'200	56'731'900	10'036'700	21.5
Sécurité et économie	519'800.00	552'800	652'800	100'000	18.1
Sports et cohésion sociale	19'252'166.42	19'819'900	21'611'400	1'791'500	9.0
Logement, environnement et architecture	2'429'627.10	2'127'800	3'102'300	974'500	45.8
Enfance, jeunesse et quartiers	15'997'118.40	13'513'900	16'676'000	3'162'100	23.4
Finances et mobilité	10'438'887.27	10'869'900	10'795'800	-74'100	-0.7
<b>Total</b>	<b>100'327'126.89</b>	<b>93'579'500</b>	<b>109'570'200</b>	<b>15'990'700</b>	<b>17.1</b>

L'importante augmentation constatée sous ce poste (+CHF 16 millions) s'explique principalement par la budgétisation, en 2020, de la mise à disposition gratuite de locaux (anciennement rubrique 390) sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » (+CHF 9.7 millions), la contrepartie étant budgétée sous la rubrique 423 « Revenus des biens du patrimoine financier (PF) » ou 427 « Revenus des biens du patrimoine administratif (PA) » selon la nature du bien. Ce mode opératoire fait suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville et a déjà été appliqué lors de la clôture des comptes 2018 ; celui-ci est neutre sur les comptes de la Commune.

Différentes gratuités de DDP ont nouvellement été intégrées au budget 2020 pour un montant de CHF 1.6 million. Cette opération est neutre sur le budget de la Ville, des revenus pour un montant équivalent ayant été budgétés sous le groupe 42 (voir ci-après).

L'augmentation réelle de ce poste ayant un impact sur le budget fonctionnement s'élève dès lors à CHF 4.7 millions. Les variations principales intervenues entre les budgets 2019 et 2020 sont les suivantes (en millions de CHF) :

⇒	Beaulieu (CD)	+2.150
⇒	Stade de la Tuilière - coûts d'exploitation (SCS)	+0.987
⇒	Centre Sportif de Malley SA – couverture de déficit (SCS)	+0.775
⇒	Label Suisse (CD)	+0.300

### 38 Attributions aux réserves

**+CHF 2.7 millions ou +15.8%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de régularisation des loyers	121'347.00	112'900	124'000	11'100	9.8
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	638'766.34	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	25'688'169.67	8'950'000	9'413'300	463'300	5.2
Fonds de réserve Beaulieu	5'000'000.00	0	0	0	-
Fonds des SIL	9'001'184.88	8'371'000	10'645'400	2'274'400	27.2
<b>Total</b>	<b>40'449'467.89</b>	<b>17'433'900</b>	<b>20'182'700</b>	<b>2'748'800</b>	<b>15.8</b>

Au Service de l'eau, l'augmentation d'attribution aux divers fonds du Service s'explique par les mouvements suivants : A l'unité Eau potable (-CHF 2.1 millions), aucune attribution n'a été effectuée en 2020 dans le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice (-CHF 7.2 millions) ; une attribution de 9.3 millions a été effectuée dans le Fonds de réserve et de renouvellement. A l'unité Evacuation eaux claires et usées, une attribution dans le Fonds de péréquation a été budgétée en baisse de CHF 1.6 million.

Aux Services industriels, l'augmentation résulte principalement des éléments suivants : une attribution de 3.6 millions au Fonds de différence de couverture pour la fourniture de gaz auprès des clients finaux, aucune attribution au budget 2020 au Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité (-CHF 2 millions) et augmentation de l'attribution au Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le chauffage à distance et pour la maintenance de l'installation des Saugeltes (+CHF 0.9 million).

### 39 Imputations internes

**-CHF 11.2 millions ou -9.1%**

La diminution constatée sous ce poste s'explique principalement par le fait que des imputations internes de loyers sont dorénavant comptabilisées sous la rubrique 365 «Subventions à des institutions » (-CHF 9.9 millions). Ce nouveau mode opératoire fait suite à une recommandation du Service du contrôle des finances de la Ville et a déjà été appliqué lors de la clôture des comptes 2018.

## 4 REVENUS

### 40 Impôts

**-CHF 8.2 millions ou -1.6%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur le revenu et la fortune	371'318'285.86	389'200'000	378'000'000	-11'200'000	-2.9
Impôts sur le bénéfice et le capital	90'396'957.20	54'700'000	55'900'000	1'200'000	2.2
Impôts fonciers	42'945'092.55	40'000'000	42'500'000	2'500'000	6.3
Droits de mutations	10'237'652.10	9'000'000	9'000'000	0	0.0
Impôts sur les successions et les donations	20'038'418.15	14'500'000	14'500'000	0	0.0
Impôts sur la propriété et sur la dépense	6'541'112.90	7'100'000	6'400'000	-700'000	-9.9
<b>Total</b>	<b>541'477'518.76</b>	<b>514'500'000</b>	<b>506'300'000</b>	<b>-8'200'000</b>	<b>-1.6</b>

Les recettes fiscales diminuent de CHF 8.2 millions, soit une diminution de 1.6% par rapport au budget 2019. En 2020, deux éléments viennent impacter, tant les recettes fiscales des personnes physiques que celles des personnes morales : d'une part, la baisse de 0.5 point du coefficient d'impôt communal qui passe de 79 à 78.5 et, d'autre part, la mise en place de la stratégie fiscale du Canton impactant les communes pour l'équivalent d'un point d'impôt (hausse des déductions pour les primes d'assurance-maladie et des frais de garde).

#### Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en diminution de CHF 11.2 millions (-2.9%) par rapport au budget 2019. Une baisse de l'impôt à la source de CHF 5 millions basée sur les comptes 2018 est budgétée.

#### Personnes morales

L'impôt des personnes morales a été budgété en hausse de CHF 1.2 million. Une augmentation de CHF 5 millions est budgétée suite à l'augmentation d'imposition en lien avec les entreprises à statut particulier suite à la mise en œuvre de la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS). Cette hausse est partiellement obérée par la mise en place de la stratégie fiscale du Canton ainsi que les anticipations 2019 sur ce chapitre.

#### Autres impôts

L'impôt foncier est adapté à la hausse compte tenu du résultat 2018 et l'adaptation progressive du périmètre d'exonération. La baisse de l'impôt sur les divertissements (-CHF 0.8 million) est liée à la baisse des revenus des cinémas, spectacles et manifestations.

### 41 Patentes, concessions

**-CHF 0.0 million ou +0.0%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	3'510'583.60	3'315'000	3'295'000	-20'000	-0.6

Ce chapitre n'amène pas de commentaire.

**42 Revenus des biens****+CHF 15.7 millions ou +17.5%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	10'958'215.04	8'994'800	11'500'800	2'506'000	27.9
Revenu des immeubles du patrimoine financier	34'469'719.33	33'092'000	38'576'900	5'484'900	16.6
Revenu des biens du patrimoine administratif	49'224'882.69	43'514'100	50'436'000	6'921'900	15.9
Autres revenus	13'971'160.42	3'784'500	4'555'900	771'400	20.4
<b>Total</b>	<b>108'623'977.48</b>	<b>89'385'400</b>	<b>105'069'600</b>	<b>15'684'200</b>	<b>17.5</b>

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations » la hausse s'explique principalement par un dividende attendu de EOS holding de CHF 1 million, par un dividende supplémentaire de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. (SILL) de CHF 0.9 million et par une augmentation des intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (chiffres communiqués par l'ACI).

Sous le poste « Revenu des immeubles du patrimoine financier (PF) » et « Revenus des biens du patrimoine administratif (PA) », des revenus supplémentaires de respectivement CHF 1.9 millions et CHF 7.8 millions ont été budgétés suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville qui prévoit de comptabiliser la mise à disposition gratuite de locaux (anciennement rubrique 390) sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » (CHF +9.7 millions). Ce mode opératoire déjà appliqué lors de la clôture des comptes 2018 est neutre sur les comptes de la Commune (voir postes 36 et 39 ci-avant).

S'agissant des éléments du patrimoine financier, des revenus pour un montant de CHF 1.6 million liés à différentes gratuités de DDP ont nouvellement été intégrés au budget 2020. Cette opération est neutre sur le budget de la Ville, des subventions pour un montant équivalent ayant été budgétés sous le groupe 36 (voir ci-avant). A relever également une hausse des revenus locatifs ensuite de la mise en location de divers immeubles en 2020.

Sous le poste « Autres revenus » la hausse s'explique par un prélèvement de CHF 0.6 million dans la provision pour la Fondation de Beaulieu en application du rapport-préavis N° 2018/60 « Restructuration de la Fondation de Beaulieu ».

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****-CHF 53.6 millions ou -7.3%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	294'183'097.04	301'986'300	294'057'900	-7'928'400	-2.6
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	62'482'313.27	59'953'900	59'772'700	-181'200	-0.3
Frais facturés à des tiers, remboursements	17'804'949.82	12'863'000	12'680'900	-182'100	-1.4
Amendes	27'449'865.80	28'100'000	28'685'000	585'000	2.1
Autres contributions	28'393'893.41	27'741'000	28'031'100	290'100	1.0
Sous-total	430'314'119.34	430'644'200	423'227'600	-7'416'600	-1.7
Ventes d'énergie des SIL (Electricité, gaz, CàD et contracting énergétique)	213'670'409.52	298'830'600	252'630'900	-46'199'700	-15.5
<b>Total</b>	<b>643'984'528.86</b>	<b>729'474'800</b>	<b>675'858'500</b>	<b>-53'616'300</b>	<b>-7.3</b>

Aux Services industriels, la diminution des ventes d'énergie (-CHF 46.2 millions) s'explique principalement par la suppression des ventes internes (-CHF 50.8 millions). S'il est fait abstraction de cette suppression, il en résulte une hausse des ventes d'électricité de CHF 11.1 millions, une hausse des ventes de gaz de CHF 1.5 million ainsi qu'une baisse des ventes de chauffage à distance et de contracting énergétique de CHF 7.8 millions (voir également le chapitre des charges 31).

La diminution observée sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services » (-CHF 7.9 millions) résulte de multiples éléments (en millions de CHF) :

— Pompes funèbres officielles – abandon des prestations funéraires commerciales	-1.812
— Service du logement et des gérances – entretien énergétique des bâtiments	+2.750
— Service de protection et sauvetage – transports ambulances 2.539	-
— Service de l'économie – inhumations et incinérations – intégration de la gestion administrative des cimetières suite à l'abandon des prestations funéraires commerciales des PFO	+0.518
— Service des assurances sociales – diminution des tâches effectuées pour la caisse cantonale AVS 1.286	-
— Lieux d'accueil de jour municipaux – revenus liés à l'accroissement du nombre de places d'accueil	+0.980
— Service des écoles primaires et secondaires – gestion et développement de l'entretien des bâtiments scolaires	+4.243
— Service des finances – transfert de la facturation des prestations effectuées pour le Service de l'eau sous le groupe 49	-4.965
— Service patrimoine – baisse du timbre d'acheminement de l'électricité	-0.501
— Service patrimoine – suppression de la facturation interne	-2.476
— Service patrimoine – activités du chauffage à distance	+2.400
— Service commercial – diminution des prestations	-4.890

#### 44 Part à des recettes sans affectation

**+CHF 0.5 million ou +9.1%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	8'627'031.65	5'500'000	6'000'000	500'000	9.1

L'impôt sur les gains immobiliers a été adapté à l'évolution des comptes de ces dernières années.

**45 Dédommagements de collectivités publiques****-CHF 5.5 millions ou -1.8%**

	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Ecart (+/-) Budget 2019 - 2020</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Fonds de péréquation intercommunal	189'219'533.00	206'517'400	198'600'000	-7'917'400	-3.8
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'068'825.00	890'000	900'000	10'000	1.1
Participations diverses aux frais du Corps des sapeurs pompiers	9'611'994.80	9'220'800	9'211'500	-9'300	-0.1
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	2'016'618.60	2'530'700	2'740'400	209'700	8.3
Participation cantonale à l'aide au logement	504'099.50	506'500	509'600	3'100	0.6
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	4'005'286.56	3'469'000	4'658'300	1'189'300	34.3
Participations diverses aux charges du Service social	28'489'264.85	27'542'700	27'386'200	-156'500	-0.6
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	13'504'187.13	14'069'500	13'551'700	-517'800	-3.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'969'820.00	7'333'700	7'496'000	162'300	2.2
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	11'777'521.00	13'216'900	13'991'000	774'100	5.9
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'017'972.46	17'741'000	17'864'400	123'400	0.7
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	6'157'618.00	7'961'200	7'924'600	-36'600	-0.5
Autres dédommagements	3'334'225.92	2'917'200	3'552'300	635'100	21.8
<b>Total</b>	<b>293'676'966.82</b>	<b>313'916'600</b>	<b>308'386'000</b>	<b>-5'530'600</b>	<b>-1.8</b>

La diminution du retour du Fonds de péréquation intercommunal est principalement due à deux éléments. Suite à l'entrée en vigueur de la RIE III vaudoise en 2019 et aux pertes fiscales des personnes morales, une compensation ponctuelle de CHF 16 millions a été budgétisée en 2019 (motion Mischler). Cette dernière est remplacée en 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA), par un montant compensatoire de CHF 8.5 millions lié à l'IFD.

Au Service des assurances sociales, la hausse est liée à la l'augmentation des tâches déléguées par la Caisse cantonale AVS notamment la gérance des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative et du régime PC familles.

Sous le poste « Autres dédommagements », l'augmentation s'explique principalement, au Corps de police, par l'augmentation de la participation du Canton aux frais de fonctionnement du quartier cellulaire (+CHF 0.3 million) et, à l'unité Gestion des déchets urbains, par une hausse de la participation des communes limitrophes (Renens, Prilly, Pully et Paudex) aux charges des déchèteries auxquelles leur population à accès (+CHF 0.2 million).

**46 Subventions acquises****+CHF 0.1 million ou +4.0%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts	358'228.70	283'000	283'000	0	0.0
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	750'400.10	761'200	758'200	-3'000	-0.4
Subventions de l'ECA au Corps des sapeurs pompiers	368'309.50	319'800	489'300	169'500	53.0
Subventions de l'Etat pour les travaux sur les routes en traversée de localité	215'362.20	100'000	0	-100'000	-100.0
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	1'504'695.20	1'856'800	1'799'700	-57'100	-3.1
Subventions de la Confédération pour des projets aux SIL	403'322.19	50'000	240'000	190'000	380.0
Autres subventions	516'496.00	247'100	192'000	-55'100	-22.3
<b>Total</b>	<b>4'116'813.89</b>	<b>3'617'900</b>	<b>3'762'200</b>	<b>144'300</b>	<b>4.0</b>

A la Direction de la sécurité et de l'économie, au Service de protection et sauvetage, la hausse est due principalement à une adaptation de la subvention de l'ECA au nombre effectif d'aspirants passant leur brevet en 2020.

A la Direction des finances et de la mobilité, aucune subvention cantonale pour l'entretien des routes en traversée de localité n'est prévue, aucun projet n'étant planifié à ce jour.

A la Direction des services industriels, le programme équi watt bénéficie du soutien du programme de l'Office fédéral de l'énergie ProKilowatt pour la rénovation du système d'éclairage des PME, ainsi que pour la rénovation des équipements de ventilation et de refroidissement des PME et grandes entreprises.

Sous le poste « Autres subventions », la baisse est liée à la fin de la prise en charge par le Fonds CO2 de l'excédent de charges de l'installation de production de biogaz de la ferme des Saugealles.

**48 Prélèvements sur les réserves****+CHF 8.5 millions ou +23.3%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2018	2019	2020	Budget 2019 - 2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds du Service de l'eau	3'701'988.71	2'550'000	9'405'100	6'855'100	268.8
Fonds de réserve générale du SSL	961'517.08	0	0	0	-
Fonds de rénovation d'immeubles	4'616'329.22	13'535'200	7'528'900	-6'006'300	-44.4
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	2'385'174.36	1'388'000	948'000	-440'000	-31.7
Fonds du stationnement	2'000'000.00	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	2'713'200	1'068'900	-1'644'300	-60.6
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	2'940'001.00	0	0	0	-
Fonds pour risques génériques financiers	2'500'000.00	0	0	0	-
Fonds des SIL	14'597'701.14	16'289'600	26'016'400	9'726'800	59.7
<b>Total</b>	<b>33'702'711.51</b>	<b>36'476'000</b>	<b>44'967'300</b>	<b>8'491'300</b>	<b>23.3</b>

Au Service de l'eau, à l'Unité « Eau potable », l'augmentation est liée à un nombre plus important de crédits d'investissement financés par prélèvement sur le Fonds de réserve et de renouvellement du service.

A la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, au Service du logement et des gérances, les prélèvements sur le Fonds de rénovation d'immeuble destinés à financer les dépenses d'investissements du crédit lié à l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments de la Ville ont été surévalués au budget 2019 (voir également le chapitre des charges 33).

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, la diminution du prélèvement est liée au volume des travaux qui seront entrepris en 2020 dans le cadre de l'assainissement et de la création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires (préavis N° 2015/45) (voir également le chapitre des charges 33).

A la Direction des finances et de la mobilité, au Service de la propreté urbaine, la diminution sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets est à mettre en relation avec l'excédent de charges projeté.

Aux Services industriels, au Service patrimoine, les mouvements sont les suivants (+9.3 millions) :

— Fonds de réserve et de renouvellement pour la production d'électricité de Lavey	+2.340
— Fonds de péréquation du chauffage à distance	+1.812
— Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité	+2.163
— Fonds de différence de couverture pour timbre d'acheminement des distributeurs aval de gaz	+1.969
— Fonds de réserve et de renouvellement du multimédia	+1.000

## 6. Plan des investissements pour les années 2020 à 2023

Ce plan se décline en deux volets :

- un plan des dépenses d'investissements de 2020 à 2023, portant sur les crédits déjà votés ;
- un plan des dépenses d'investissements pour 2020 à 2023, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2023, classés par service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2020 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2019	Sur crédits à voter	Total
Culture et développement urbain	19.2	4.5	23.7
Sécurité et économie	31.3	12.3	43.6
Sports et cohésion sociale	4.5	5.6	10.1
Logement, environnement et architecture	16.7	3.6	20.3
Enfance, jeunesse et quartiers	22.8	5.2	28.0
Finances et mobilité	25.1	4.3	29.4
Services industriels	29.8	9.0	38.8
Objets multidirections	0.0	21.2	21.2
Objets Métamorphose	16.8	10.6	27.4
<b>Total général</b>	<b>166.2</b>	<b>76.3</b>	<b>242.5</b>



Les principales dépenses prévues pour 2020 sont les suivantes :

	<i>(en millions de CHF)</i>
Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	32.4
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	17.2
Restructuration de la Fondation de Beaulieu	18.0
Projet agglomération Lausanne-Morges (PALM)	12.1
Stade de football de la Tuilière – crédit d'ouvrage	11.0
Ecoquartier des Plaines-du-Loup	10.7
Réfection de l'usine de St-Sulpice	10.0
Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) et mesures d'accompagnement	9.5
Quartier des Fiches – création d'un centre scolaire et parascolaire	8.8
Entretien et rénovation de bâtiments des patrimoines administratif et financier	6.6
Etablissement de Béthusy – création de 16 classes	5.9
Smart Metering – équipements et installations	5.8
Extension lausannoise de l'Unité commune ORP-CSR – Service du travail	5.3
Rénovation du cinéma Capitole	4.5
Centre funéraire de Montoie	4.5
Stade olympique de la Pontaise – Travaux d'assainissement	4.0
Extension du collège de l'Eglantine	3.3
Plan lumière	3.0
Réservoir et station de pompage de Montalègre	3.0
Collège de Saint-Roch – rénovation du bâtiment	3.0

Les recettes d'investissements pour 2020 sont évaluées à CHF 56.5 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 194.6 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui s'élèvent à CHF 8.7 millions.

## **7. Evolution présumée de la situation financière en 2020**

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

<b>Détermination de l'autofinancement</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	47.6	
Amortissements		129.9
Attributions aux réserves		20.2
Prélèvements sur les réserves	45.0	
	<u>92.6</u>	<u>150.1</u>
Autofinancement	<u>57.5</u>	
	<u>150.1</u>	<u>150.1</u>
<b>Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	242.5	
Autorisations d'achats	8.6	
Subventions et recettes sur investissements		56.5
	<u>251.1</u>	<u>56.5</u>
Investissements nets		194.6
	<u>251.1</u>	<u>251.1</u>
<b>Financement</b>		
	<b>Mios de CHF</b>	<b>%</b>
Investissements nets	194.6	100.0
./. Autofinancement	<u>57.5</u>	<u>29.5</u>
Insuffisance d'autofinancement (emprunts nouveaux)	<u>137.1</u>	<u>70.5</u>

L'évolution de l'endettement net peut être estimée comme suit, avec la situation de la dette bancaire brute pour information :

	<b>Endettement net</b>	<b>Dette bancaire brute</b>
	(En millions de CHF)	
Situation au 31.12.2018	2'006	2'540
Insuffisance d'autofinancement		
- estimation 2019	34	34
- budget 2020	137	137
Situation théorique au 31.12.2020	<u>2'177</u>	<u>2'711</u>

## 8. Eléments complémentaires

### 8.1 Achat d'actions Romande Energie Holding

Le préavis N° 2015/62 « Vente des actions Romande Energie Commerce et achat d'actions conventionnées de Romande Energie Holding » a permis d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 16'927'400.- pour l'acquisition d'actions de Romande Energie Holding S.A. (REH), timbre fédéral compris (soit CHF 15 millions, plus le bénéfice extraordinaire liées à la vente des actions Romandes Energies commerce). Au moment de la rédaction de ce préavis, la Ville possédait 1.45% du capital de REH, elle en possède aujourd'hui environ 3% avec un solde disponible sur le préavis N° 2015/62 de CHF 1.389 millions. Les actions achetées par la Ville sont toutes « conventionnées », soit incluses dans les actions faisant l'objet du droit de préemption prévu dans la convention liant les actionnaires publics pour garantir un maintien en mains publiques de la société. Les actions conventionnées correspondent aujourd'hui à plus de 55% du capital de la société. La gestion de la Convention est assurée par Lausanne, via ses Services industriels.

Il est à relever en outre que le dividende par action est de CHF 36.- depuis 2016, permettant un retour attractif aux actionnaires (plus de CHF 1 million pour Lausanne). La société donne l'indication suivante sur sa politique de dividende : « Notre politique de dividende vise un taux annuel de distribution (« Payout Ratio ») stable, avec une orientation haussière à long terme »<sup>2</sup>.

Certaines communes vaudoises envisagent la vente de tout ou partie de leurs actions conventionnées ou non. Pour poursuivre donc sa politique de rachat d'actions de REH à conventionner, la Municipalité sollicite un crédit complémentaire de CHF 5 millions, portant le montant de CHF 16'927'400.- alloué par le préavis N° 2015/62 à CHF 21'927'400.-. Parmi les 122 communes ayant signé la convention, plus de deux-tiers d'entre elles possèdent chacune moins de 1'000 actions conventionnées. Au prix actuel de l'action (environ CHF 1'200.- en septembre 2019), le montant sollicité permettrait de racheter près de 4'200 actions, ce qui porterait la participation de Lausanne au capital de REH à 3.38%.

### 8.2 Cautionnement de la société CADOUEST S.A.

La société CADOUEST S.A. a été fondée en décembre 2011 suite à l'adoption par votre Conseil du préavis N° 2011/27<sup>3</sup>. Le capital de CHF 12 millions est partagé à part égale entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne.

La société a pour but la construction, la réalisation, l'exploitation et l'entretien d'un réseau de chauffage à distance ainsi que la promotion, la distribution et la vente de chaleur principalement sur le territoire des communes de Prilly et de Renens. Les SIL approvisionnent CADOUEST S.A. en énergie et sont mandatés pour l'exploitation de son réseau. CADOUEST S.A. dispose de son propre bureau technique. La société a atteint les chiffres noirs en 2018 et est saine financièrement. Fin 2019, elle aura investi près de CHF 19 millions. Au 31 décembre 2018, elle disposait de 63 clients, son réseau de conduite avait une longueur de 12.3 km et la chaleur vendue se montait à 26.3 GWh. Ces chiffres peuvent être mis en perspective avec ceux du réseau des SIL d'une longueur de 113 km et disposant de 1'382 clients ayant consommé 418.9 GWh en 2018.

CADOUEST S.A. contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de l'agglomération lausannoise et contribue à l'amélioration de la qualité de l'air par la suppression de l'utilisation des cheminées des bâtiments et la réduction des émissions d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) et de poussières fines.

A sa création, CADOUEST S.A. bénéficiait d'un cautionnement solidaire de chacun de ses actionnaires à hauteur de CHF 3.7 millions. La société demande une extension de ce plafond de cautionnement à CHF 6 millions, soit un montant supplémentaire de CHF 2.3 millions par actionnaires. Ce cautionnement sera rétribué sur le montant total cautionné par la Ville à un taux de 0.5%. CADOUEST S.A. a planifié de terminer la construction des conduites principales de transports en 2020 et de se concentrer ensuite sur la densification du réseau. Le niveau d'investissement sera donc moins important, ce qui

<sup>2</sup> [https://investor.romande-energie.ch/investor-relations/dividend.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/investor-relations/dividend.aspx?sc_lang=fr-FR).

<sup>3</sup> Préavis N° 2011/27 « Création de la société CADOUEST S.A. pour le développement du réseau du chauffage à distance sur le territoire des Communes de Prilly et de Renens. Octroi d'un cautionnement solidaire », adopté par votre Conseil dans sa séance du 20 juin 2011.

permet de diminuer en conséquence le niveau de la demande de cautionnement pour cette nouvelle phase.

### 8.3 Vente des actions Mediaprofil S.A.

Mediaprofil S.A. est une agence de communication dont le siège est à Vevey. Son capital de CHF 320'000.- est réparti entre un actionnaire majoritaire privé, Mediaprofil Holding S.A. (52%), et la Commune de Lausanne (37.9%), TVT Services S.A. (6.7%), la Commune de Prilly (2.6%) et la Commune de Belmont (0.5%).

La participation de Lausanne dans cette société provient de la fusion de celle-ci avec Citéprod S.A., dont Lausanne possédait 69.5%. Citéprod S.A. est elle-même issue de la transformation de Citéprod Sàrl, société de production pour la Télévision de la région lausannoise (TVRL), en société anonyme au moment de la disparition de cette chaîne de télévision locale et de la création de La télé (préavis N° 2007/49 « Participation de la Ville de Lausanne au capital de Vaud-Fribourg TV et au capital de Citéprod S.A. »).

La Municipalité propose de vendre cette participation qui ne présente pas d'intérêt stratégique et dont le rendement financier est nul. Le prix de vente des actions négocié avec l'actionnaire majoritaire et de 1 CHF symbolique et d'une contre-prestation en nature de CHF 60'700.-, égale à 50% de la valeur nominale des actions.

### 8.4 Aspects financiers

#### 8.4.1 Incidences sur le budget d'investissement

L'achat d'action de Romande Energie Holding S.A. impactera le patrimoine financier. Le crédit d'investissement de CHF 5 millions sollicité sera utilisé en fonction des opportunités d'achat.

(en milliers de CHF)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Dépenses d'investissement	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	-	5'000
Recettes d'investissements							-
<b>Total net</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>	<b>-</b>	<b>5'000</b>

#### 8.4.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Le crédit sollicité de CHF 5 millions permettra l'achat de 4'200 actions de Romande Energie Holding S.A.. A terme, basé sur un dividende de CHF 36.- par action, l'achat permettra de générer un dividende, à terme, de l'ordre de CHF 150'000.- par année.

Afin de prendre en compte la part de risque assumé par la Ville dans le cautionnement Cadouest S.A., il est prévu de facturer un taux de 0.5% du montant total cautionné. Cela représente un montant de CHF 30'000 par année de revenus supplémentaires dès 2020.

La cession des actions Mediaprofil S.A. contre une prestation en nature impactera le budget de fonctionnement à hauteur de CHF 60'700.- en 2020.

	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Personnel suppl. (en EPT)						
<b>(en milliers de CHF)</b>						
Charges de personnel						0
Charges d'exploitation						0
Charges d'intérêts						0
Amortissements						0
<b>Total charges suppl.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Diminution de charges						0
Dividendes REH	30.0	90.0	120.0	150.0	150.0	540.0
Rémunération cautionnement	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	150.0
Contreprestations Mediaprofil	60.7	0	0	0	0	60.7
<b>Total net</b>	<b>120.7</b>	<b>120.0</b>	<b>150.0</b>	<b>180.0</b>	<b>180.0</b>	<b>750.7</b>

## 9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2019/45 de la Municipalité, du 24 octobre 2019 ;

où le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit :

Charges CHF 1'812'633'200.-

Revenus CHF 1'765'069'000.-

**Excédent de charges CHF 47'564'200.-**

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2020 à 2023 ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire du patrimoine financier de CHF 5'000'000.-, portant le montant de CHF 16'927'400.- alloué par le préavis N° 2015/62 à CHF 21'927'400.-, pour l'acquisition d'actions de Romande Energie Holding S.A., timbre fédéral compris, somme à porter au débit de rubrique 120 « Titres » du bilan de la Direction des finances et de la mobilité ;
4. d'autoriser la Municipalité à augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADQUEST S.A. de CHF 3'700'000.- à CHF 6'000'000.-, sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même ;

5. d'autoriser la Municipalité à vendre la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A., actionnaire majoritaire, pour le montant de un franc symbolique, et d'une contre-prestation en nature de Mediaprofil S.A. de CHF 60'700.-.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter